

Comment créer votre espace particulier ? SIMPLE, RAPIDE ET ACCESSIBLE A TOUS

Depuis 2019, la déclaration des revenus en ligne est obligatoire pour tous ceux qui disposent d'un accès à Internet à leur résidence principale. Les contribuables qui ne rempliront pas la déclaration en ligne pourront se voir appliquer, dès le 2^{ème} manquement constaté, une amende forfaitaire de 15 € par déclaration et annexes déposées sous format papier.

Ceux dont le domicile n'est pas connecté à Internet ou est situé en zone blanche –territoires ruraux où la desserte numérique est insuffisante- pourront continuer d'utiliser la déclaration papier. Par tolérance, ceux dont le domicile est connecté mais qui s'estiment incapables de déclarer en ligne (personnes âgées, dépendantes ou handicapées) conserveront aussi la faculté de déclarer sur formulaire papier.

Pré-requis : une connexion Internet et une adresse e-mail.

1. Vous avez déjà déposé une déclaration de revenus et disposez des 3 identifiants requis :

- Numéro fiscal (13 chiffres) : dernier avis d'imposition sur les revenus
- Numéro d'accès en ligne (7 chiffres) : déclaration de revenus papier préremplie
- Revenu fiscal de référence : dernier avis d'imposition sur les revenus



impots.gouv.fr
un site de la direction générale des Finances publiques

Accueil > Authentification

Connexion ou création de votre espace

Numéro fiscal
13 chiffres

Continuer

S'identifier avec FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect?

Vous pouvez également payer en ligne en utilisant votre numéro fiscal et la référence de votre avis
Payer en ligne

Votre espace particulier
Votre espace professionnel

Aide

- + Où trouver votre numéro fiscal ?
- + Vous n'avez pas encore de numéro fiscal ?
- + Les services disponibles sur votre espace particulier
- + Gestion des cookies

Lien valable 24h pour valider la création de l'espace

Connectez-vous sur le site des impôts www.impots.gouv.fr, cliquez sur «Votre espace particulier», situé en haut à droite de votre écran. Créez votre mot de passe en remplissant les 3 champs à l'aide de vos 3 éléments d'identification. Un e-mail de confirmation vous est alors adressé. Vous devez cliquer sur le lien qui vous est joint pour valider la création de votre espace particulier.



- 2. Vous n'avez jamais déposé de déclaration de revenus mais vous possédez un numéro fiscal** parce-que vous êtes redevable de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière.
- Vous pouvez utiliser l'icône FranceConnect en utilisant vos identifiants attribués par un des partenaires (AMELI, La Poste, MobileConnect et moi ou la MSA). A défaut, la création de votre espace particulier nécessite la vérification de votre identité auprès d'un agent de votre centre des Finances publiques ou en remplissant le formulaire disponible depuis la rubrique Contact du site www.impots.gouv.fr.



Je choisis un compte pour me connecter sur :

**votre espace particulier
d'impots.gouv.fr**

impots.gouv.fr

L'Assurance
Maladie

L'Identité
Numérique

mobile connect
et moi

santé
famille
retraite
services

Se souvenir de mon choix

Une fois votre identité vérifiée, un e-mail vous sera envoyé immédiatement vous indiquant que vous pouvez créer un espace particulier en renseignant votre identifiant fiscal et votre date de naissance. Saisissez votre adresse mail et le mot de passe choisi. Un e-mail de confirmation vous est alors adressé. Vous devez cliquer sur le lien qui vous est joint pour valider la création de votre espace particulier.

- 3. Vous n'avez jamais déposé de déclaration de revenus et vous ne possédez pas de numéro fiscal.**

La création de votre espace particulier nécessite la vérification de votre identité. L'attribution des identifiants se fait sur la base de votre état civil, d'une adresse postale et de la copie d'une pièce justificative d'identité.

Pour communiquer ces informations vous pouvez vous rendre au guichet de votre centre des finances publiques ou les envoyer par courrier postal.

Une fois votre identité vérifiée, vos identifiants vous seront remis et vous pourrez créer un espace particulier en renseignant votre identifiant fiscal et votre date de naissance. Saisissez votre adresse mail et le mot de passe choisi. Un e-mail de confirmation vous est alors adressé. Vous devez cliquer sur le lien qui vous est joint pour valider la création de votre espace particulier

Conservez soigneusement votre mot de passe !